



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DU CHER 2025 N°4

Le mercredi 12 février 2025 à 18h00, les membres du Comité Départemental du Cher de Pétanque & de Jeu Provençal se sont réunis au siège sur convocation du Président Gilles VERHAUVEN.

Présents : HERNANDEZ Manuela, JACQUET Vanessa, LAGNEAU Anne-Marie, LUBERNE Dominique, ROBLIN Nicole, DESCHAMPS Gaëtan, FAGUET Marc, GIACALONE Jacques, HEUSICOM Fabrice, ROBLIN Didier, ROGAUME Franck, SEGURA Gilbert, Jean-Paul CERDA, Gilles VERHAUVEN.

Excusé : KUZMINSKI Dimitri.

ORDRE DU JOUR

- I. PRESENTATION DE TENUES PAR LA SOCIETE AM SPORT & DEVIS
- II. APPROBATION DU COMPTE RENDU REUNION CD18 N°3 & COURRIERS DIVERS
- III. CR DU RDV AVEC LE CREDIT MUTUEL (Marc)
- IV. IV. COUPE DE FRANCE PROVENCAL (Jacques)
- V. COMMISSION ARBITRAGE (Dimitri)
- VI. CALENDRIER 2025 -SITE (Didier)
- VII. CDC OPEN EMININ & VETERANS (Fabrice)
- VIII. COMMISSION JEUNES (Gilbert)
- IX. NATIONAL (Manuela)
- X. CHAMPIONNAT 2025 (Tenues joueurs, inscriptions, documents, récompenses)
- XI. ABSENCE DU PRESIDENT & CONTINUITE DE GESTION
- XII. QUESTIONS DIVERSES

I. PRESENTATION DE TENUES PAR LA SOCIETE AM SPORT & DEVIS

Le Comité a accueilli le représentant de la société AM SPORT, une entreprise locale, après avoir reçu la société OZ lors du dernier CD. Il est apparu depuis que nous avons bénéficié d'une dérogation pour l'année 2024 concernant les tenues des joueurs pour les championnats de France.

Le « logo » et la carte du Cher présents au dos des maillots et vestes ne peuvent être conservés ; il est impératif que l'inscription « CD18 » apparaisse en toutes lettres et de manière parfaitement lisible.

Par conséquent, au lieu d'un réapprovisionnement habituel, il est nécessaire de commander l'intégralité des tenues. Nous prévoyons aussi de changer une partie des tenues des membres du comité. Après comparaison des équipements, des propositions et devis reçus le comité du Cher a décidé de retenir la société AM SPORT.

II. APPROBATION DU COMPTE RENDU REUNION CD18 N°2 & COURRIERS DIVERS

Le dernier compte rendu a bien été validé. Toutefois, une omission a été relevée : le tirage de la Coupe du Cher Provençal n'y avait pas été mentionné.



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

- La mairie de Saint-Germain-du-Puy a confirmé la mise à disposition de la salle Nelson Mandela pour le dimanche 16 novembre 2025. Cette attribution a été rendue possible grâce à l'intervention de M. LEPAVOU, 1^{er} adjoint, que nous remercions chaleureusement. Ainsi, l'Assemblée Générale du Comité se tiendra bien à Saint-Germain-du-Puy, et non à Herry comme initialement prévu, en raison de l'indisponibilité de la salle aux dates souhaitées dans un premier temps.
- Nous avons été informés du décès de Monsieur Christophe KELSEN, président de la Pétanque Villabonnaise. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à l'ensemble des membres du club.
- M. Didier CHAUVIN, Président du Comité Régional de Pétanque, a répondu à la demande de Gilles VERHAUVEN sur le remplacement des banderoles du CD18 par des chaussettes. Celles-ci, conçues pour s'enfiler sur les barrières, se fixent facilement grâce à des scratches et disposent de passe-mains à chaque extrémité pour une manipulation simplifiée, l'achat de deux unités a été validé.
- La mairie de Bourges a communiqué les nouvelles procédures concernant la réservation du matériel. Par ailleurs, une demande sera adressée à la mairie pour la réservation de barrières, tables et chaises en vue de la Journée de la Femme du 1^{er} mai et du National 2025.

III. CR DU RDV AVEC LE CREDIT MUTUEL

Dans un premier temps, la composition du bureau a été actualisée.

Concernant le projet d'acquisition immobilière évoqué par Gilles VERHAUVEN lors de l'Assemblée Générale 2024, l'objectif est d'aboutir à une concrétisation d'ici juin 2025. Cette réflexion repose sur une analyse des charges actuelles, qui s'élèvent à 705€ par mois, incluant un loyer de 580€, 65€ pour le garage et environ 60€ pour l'entretien des parties communes. Le Crédit Mutuel a réalisé une étude prévisionnelle de financement, proposant un prêt de 100 000 € sur 15 ans, avec une mensualité estimée à 764,19 €. Pour assurer la viabilité du projet, le Comité devra apporter un financement complémentaire de 40 000 €, prélevé sur le Livret A. Cette somme couvrira les frais d'hypothèque et de notaire, ainsi que les éventuels travaux de rénovation. Dans tous les cas, le coût total de l'opération ne devra pas excéder 140 000€ frais annexes compris. L'ensemble des membres du Comité Directeur a validé ce projet et mandaté le président Gilles VERHAUVEN ainsi que le trésorier Marc FAGUET pour engager les démarches nécessaires. Une recherche active de locaux a été lancée dans le secteur de Bourges (rayons de 10kms). Une demande de RDV sera adressée à la mairie de Bourges afin d'examiner la possibilité d'acquérir d'anciens immeubles militaires susceptibles de répondre aux besoins du Comité.

IV. COUPE DE FRANCE DE JEU PROVENÇAL & COUPE DE FRANCE DE PETANQUE

En Coupe de France de Jeu Provençal, sur les onze clubs engagés dans le département, deux clubs du Cher, Pigny et Nohant-en-Goût, se sont qualifiés à l'issue du premier tour départemental et accèdent ainsi au premier tour de zone.

Concernant la Coupe de France de Pétanque, 42 clubs sur 48 se sont inscrits. Ce nombre important permet au département du Cher d'envoyer cinq clubs au premier tour de zone. Cette compétition, organisée par le Comité du Cher, se tiendra sur le site Esprit 2 les 28 & 29 juin prochain. La journée



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

débutera avec 21 rencontres le matin. L'organisation logistique sera à prévoir lors d'une prochaine réunion.

V. COMMISSION ARBITRAGE (Recyclage, 1er concours & Championnat de l'année, Tir de précision)

Recyclage : La première session de recyclage des arbitres s'est déroulée le 2 février à Esprit 2. L'intégralité des arbitres régionaux était présente, ainsi que 71 % des arbitres départementaux, portant ainsi le taux de participation global à 76 %. Pour les absents, une seconde session a été programmée le dimanche 15 février au siège du Comité.

Lors de cette journée, plusieurs thématiques essentielles ont été abordées :

- **QCM** sur les règlements de la pétanque et du jeu provençal,
- **Présentation PowerPoint** sur le tir de précision,
- **Échanges interactifs** sur les comportements et attitudes attendus d'un arbitre,
- **Mises en situation** pratiques incluant des exercices de jeu et de tir de précision.

Premier concours & championnat de l'année : En ce début d'année, aucun incident n'a été signalé par les arbitres, et la participation est en nette progression, avec une affluence croissante : 151, 182, 165 et 130 équipes lors des premiers concours. Pour garantir un encadrement optimal, la commission d'arbitrage envisage d'affecter trois arbitres aux compétitions organisées en début et en fin d'année, en particulier sur les sites d'Esprit 2 et du Hall Expo de Vierzon.

Tir de précision – Coordination arbitrale et gestion des frais : Dans le cadre du championnat de tir de précision qui se tiendra à Beffes, un mail a été adressé ce lundi 10 février aux arbitres volontaires afin de préciser l'organisation et d'anticiper certains aspects logistiques. L'objectif de ce message était double :

Rappeler l'engagement des arbitres pour cet événement majeur, qui nécessite une présence renforcée en raison de son format spécifique.

- **Optimiser les frais liés à l'arbitrage**, afin de limiter l'impact financier pour le club organisateur et le comité.

Le mail souligne que la mobilisation d'un grand nombre d'arbitres représente un coût significatif, estimé à environ 500€ pour la journée, sans réelle contrepartie financière ou avec des recettes très limitées. Afin d'alléger ces dépenses, plusieurs solutions sont envisagées :

- **Regrouper les déplacements** en utilisant le véhicule 9 places du comité, avec un départ collectif depuis le siège,

Proposer aux arbitres concernés de faire un geste sur leurs frais, notamment pour ceux restant sur place le dimanche ou ayant un trajet peu adapté.

Bien entendu, cette démarche reste entièrement volontaire.

VI. CALENDRIER 2025 - SITE & FACEBOOK

Les calendriers 2025 tant attendus sont désormais édités et une première distribution a été réalisée ce week-end à Vierzon par Anne-Marie, Didier et Nicole. Chaque club a reçu un lot correspondant exactement à sa commande, soigneusement préparé en amont. Pour les clubs absents lors de cette distribution, une récupération est possible lors des permanences du comité, les mardis et jeudis.



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

Concernant l'aspect numérique, sur le site du Comité, **la bande marron** constitue un élément clé de navigation. Chaque onglet correspond à une page distincte et l'ensemble des images intègre des liens redirigeant directement vers les sites partenaires, ceux de la région, de la FFPJP, etc. Pour une meilleure expérience utilisateur sur smartphone, notamment sur iPhone selon les modèles, il est recommandé de cliquer sur les trois petits traits du menu, puis de sélectionner l'affichage en **version ordinateur** afin de faciliter la consultation du contenu du site.

Par ailleurs, un compte **Facebook** est en cours de création. Didier s'est entouré de quatre personnes expérimentées et régulièrement présentes sur les concours départementaux, régionaux et championnats, afin d'assurer une gestion dynamique et pertinente de la page. Une réunion est prévue pour définir les grandes lignes stratégiques et un point détaillé sera présenté lors du prochain Comité Directeur.

VII. CDC OPEN, FEMININ & VETERAN (Fabrice) _

Concernant le CDC, aucun problème n'est à signaler. L'ensemble des informations nécessaires a été transmis aux clubs concernés dans les délais impartis, garantissant ainsi une organisation fluide et efficace.

De plus, le tirage au sort a été effectué et est désormais disponible en ligne sur le site officiel du Comité, permettant à chaque club de prendre connaissance des rencontres à venir. L'ensemble des équipes est donc invité à consulter ces informations et à se préparer en conséquence.

VIII. COMMISSION JEUNES (Gilbert)

Un résumé succinct a été présenté, les membres du Comité disposant déjà des travaux réalisés ainsi que des différentes propositions formulées.

À ce jour, la majorité du Comité Directeur a exprimé sa volonté de renforcer la structuration et la cohésion des jeunes du Cher en intégrant des ateliers lors des concours mixtes. Quatre dates sont actuellement à l'étude, en fonction du nombre de terrains disponibles dans les clubs organisateurs. En revanche, la date du 1er mai, retenue pour la Journée de la Femme, semble compatible avec l'organisation de ces ateliers. Cette approche repose sur un constat clé : la majorité des jeunes engagés dans la discipline sont issus de familles de pétanqueurs. En organisant des compétitions où parents et enfants peuvent jouer simultanément, cela faciliterait non seulement la gestion des déplacements, mais renforcerait également l'implication des familles dans la dynamique sportive. Toutefois, les pratiques et mentalités actuelles dans ce sport semblent encore en décalage avec celles d'autres disciplines. Gilbert n'a pas pleinement réussi à transmettre sa vision, bien qu'il demeure convaincu que les performances passées ne doivent pas être les seuls repères pour envisager l'avenir. Il souligne cependant les efforts déjà réalisés pour structurer et dynamiser la formation des jeunes. Dans cette optique, le Président réunira prochainement les membres de la commission afin d'affiner la stratégie. En amont, il mènera des consultations individuelles auprès de chaque membre afin de recueillir leurs ressentis et d'élaborer une nouvelle feuille de route alignée sur les enjeux identifiés.

IX. LE NATIONAL



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

À ce jour, 169 équipes sont déjà inscrites, représentant 49 départements à travers le pays. Ce chiffre constitue un excellent indicateur de l'engouement suscité par cet événement d'envergure nationale, prévu dans moins de huit mois. Cette dynamique de participation témoigne non seulement de l'attractivité de la compétition, mais aussi de la reconnaissance du sérieux et de la qualité de l'organisation mise en place. Avec encore plusieurs mois devant nous, ces inscriptions laissent présager un succès prometteur pour cette édition.

X. CHAMPIONNAT 2025 (Tenues joueurs, inscriptions, documents, récompenses)

Validation des tenues et des documents officiels : Les tenues officielles pour les championnats 2025 ont été officiellement validées, garantissant ainsi une uniformité et une conformité aux exigences réglementaires de la FFPJP.

Les documents administratifs relatifs aux 13 championnats, soigneusement préparés par Gilles, ont tous été retournés dûment signés, permettant d'avancer sereinement dans l'organisation des compétitions.

Commande des récompenses pour 2025 : À l'issue de la réunion du **11 février dernier**, une décision a été prise concernant l'attribution des récompenses pour la saison 2025. Une 1^{ère} commande a donc été passée chez JM Saulnier, anticipant ainsi les besoins et garantissant une **préparation optimale des cérémonies de remise des prix**.

XI. ABSENCE DU PRESIDENT & CONTINUITE DE GESTION

À compter du 16 février, Gilles, le Président, sera absent en raison de son opération, suivie d'une période de convalescence. Durant cette période, la gestion du Comité sera assurée par les deux vice-présidents, Jacques et Fabrice. Bien que temporairement immobilisé et occupé par ses séances de rééducation, Gilles restera disponible pour suivre l'évolution des dossiers et assurer un suivi à distance.

XII. QUESTION DIVERSES

L'ordinateur utilisé par les championnats 2024 a été confié à Vanessa, afin qu'elle puisse préparer les championnats 2025. Gestion Concours y étant déjà installée, elle pourra au fur et à mesure des réceptions des mails des clubs arrivant, inscrire et préparer chaque championnat.

Les justificatifs demandés à l'ES. Moulon concernant l'octroi d'une aide pour le régional jeunes ont bien été fournis, de ce fait il leur sera attribué une subvention de 1500€ comme convenu lors de notre dernière réunion.

La réunion a été longue et fructueuse, avec 12 points à aborder. Elle s'est néanmoins déroulée dans une bonne ambiance et s'est terminée aux alentours de 23h00.

Le Président Gilles VERHAUVEN

La Secrétaire Dominique LUBERNE